



 agir ensemble

# La MSA Ain-Rhône au cœur des politiques sociales sur les territoires





## Des Présidents qui s'engagent

Le Comité d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Ain-Rhône est présidé alternativement par un administrateur salarié et un administrateur non salarié. D'origines professionnelles différentes, ils partagent une même volonté d'agir.



**Michel Maubon,**  
administrateur salarié agricole  
à la MSA Ain-Rhône

*Une action sanitaire et sociale à tous les niveaux*

« La politique d'action sanitaire et sociale à la MSA Ain-Rhône est ambitieuse et dynamique. Elle se décline à tous les niveaux.

Individuel avec les accompagnements réalisés par nos travailleurs sociaux auprès des adhérents fragiles, et les aides extra-légales qui visent la parité avec le régime général.

Collectif car nous sommes bien souvent un laboratoire d'idées, qui sont parfois labellisées et profitent à l'ensemble des caisses MSA de France.

Partenariale car seuls, nous ne pourrions agir efficacement et faire vivre nos initiatives au profit des jeunes, des familles et des seniors du monde agricole et rural. »



**Bernard Bouilloux,**  
administrateur non salarié  
agricole à la MSA Ain-Rhône

*Un investissement pour demain*

« Pour moi, dans un monde de plus en plus régi par une communication à distance et dématérialisée, l'action sanitaire et sociale de la MSA doit permettre de maintenir du lien social. Elle doit aussi favoriser l'autonomie des jeunes, la mise en place de projets afin de leur donner les moyens de devenir des adultes responsables.

Notre investissement aux côtés de partenaires, auprès de structures locales d'accueil d'enfants ou de personnes âgées, ou encore pour des projets de loisirs, c'est un moyen de créer des valeurs communes d'échanges et de partage. Notre rôle, c'est aussi de ne laisser personne au bord de la route, en proposant un accompagnement aux agriculteurs en situation fragiles leur permettant de rebondir. En résumé, l'action sociale de la MSA Ain Rhône, c'est un investissement pour demain. »



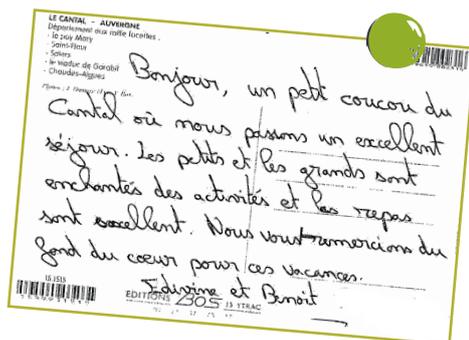
# Les familles

## Soutenir les familles dans leur parcours de vie

- 1 Contribuer aux conditions d'accueil du jeune enfant
- 2 Soutenir les familles en matière de parentalité
- 3 Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances
- 4 Soutenir les familles qui traversent une période difficile
- 5 Participer à l'amélioration de la santé des aidants

### Des exemples d'actions

- Participation financière aux frais de garde dans les structures collectives (crèches, micro crèches...)
- Promotion de la médiation familiale : pièces de théâtre, conférences, soutien financier
- Aides aux départs en vacances : dispositif Premiers départs en vacances, «Partir pour Rebondir », bons vacances...
- Actions en direction des aidants : sensibilisation à prendre soin de sa santé, financement de relayeurs à domicile...



### Parole à nos partenaires



Depuis plusieurs années, la MSA nous aide à développer la médiation familiale en milieu rural. Nous partageons avec la MSA une approche très large de cette méthode de résolution de conflits qui peut concerner tout le monde à tous les moments de la vie. Que vous soyez parent séparé, adolescent en conflit, membre d'une fratrie qui se déchire autour d'un héritage, le placement d'un aïeul ..., vous devez pouvoir vous faire aider par des professionnels.

Grâce à l'organisation de conférences, de pièces de théâtre, comme « Jour d'orage » et l'implication très importante des collaborateurs de la MSA, la connaissance de la médiation familiale progresse rapidement en milieu rural. Ce qui nous a permis d'ouvrir plusieurs antennes, à Vaugneray dans un premier temps et bientôt dans les Monts du Lyonnais. »

**Marie Lacroix**

• Présidente

**Véronique Jacquemain**

• Directrice

Centre de la Famille et de la Médiation (CFM)



### Représentation théâtrale sur la médiation familiale



# L'HUMAIN AU CŒUR DU PLAN 2016-2020



Appel à projets jeunes - Forum des MFR

## Les jeunes

### Favoriser l'autonomie et la citoyenneté des jeunes

- 1 Soutenir des initiatives permettant la prise de responsabilité des jeunes
- 2 Accompagner les jeunes à l'entrée dans la vie d'adulte
- 3 Favoriser les actions intergénérationnelles

### Exemples d'actions

- Appel à projet jeunes en milieu rural
- Aides financières au Brevet Aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et à la poursuite d'études
- Partenariat actif avec les Maisons Familiales Rurales (MFR)
- Organisation de séjours inter-générationnels

#### Parole à nos partenaires



Depuis longtemps, la MSA soutient l'action des Maisons Familiales Rurales. Ce soutien permet de valoriser les actions portées quotidiennement dans les établissements vers les élèves et leur famille.

Des actions sur la santé, la sécurité, des actions d'ouverture sur le monde tant professionnel que culturel. La collaboration MSA/MFR renforce l'action de nos fédérations. Et les échanges plus réguliers, induits par les procédures de co-construction, amènent nos deux réseaux à mieux se connaître et cerner les attentes de chacun.

En conclusion, les équipes de la MSA avec lesquelles nous travaillons régulièrement sont des relais de soutien pour les équipes, des partenaires qui partagent non seulement une certaine vision du développement de nos territoires ruraux, mais des valeurs humanistes indispensables pour créer et maintenir le lien social. »

Philippe Panetta • Directeur  
Fédération départementale  
des Maisons Familiales  
Rurales de l'Ain



Appels à projets jeunes - Remise des prix au concours national



Atelier «Coup de pouce connexion»

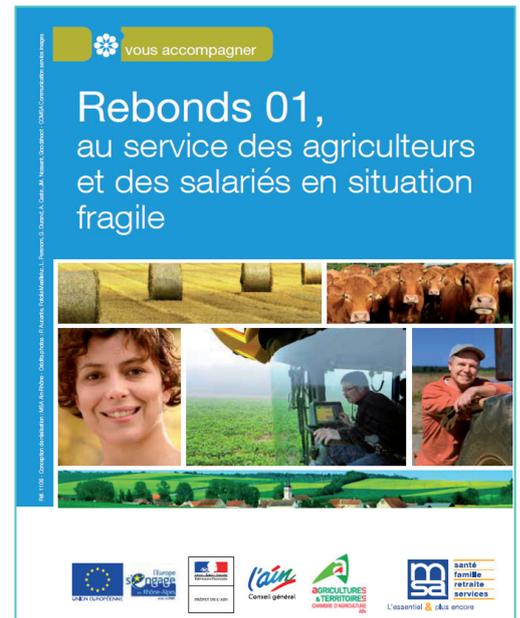
# Les actifs fragiles

## Aider les actifs fragilisés par leur situation économique ou de santé

- 1 Anticiper aux côtés des adhérents les changements dans les scénarios de vie
- 2 Détecter et accompagner les actifs en situation d'épuisement professionnel
- 3 Porter une attention particulière pour la continuité des droits lors d'événements subis
- 4 Accompagner les adhérents éloignés des outils numériques

### Exemples d'actions

- Accompagnement social et technico-économique dans le cadre de Rebonds, démarche partenariale de soutien à l'agriculture fragile
- Animation d'ateliers favorisant l'estime de soi et la valorisation des compétences
- Cellule de prévention du mal-être et du suicide : écoute, remise en confiance, orientation
- Financement d'actions de répit, de loisirs, vacances et remplacement sur le lieu de travail



*La collaboration que nous avons construite depuis plusieurs années avec la MSA est primordiale.*

*La MSA, par ses travailleurs sociaux qui connaissent très bien les problématiques des professionnels agricoles, oriente les exploitants vers nos services. Elle soutient également financièrement les exploitants agricoles à travers des dispositifs, tels que l'accompagnement au répit et l'aide aux vacances – « Partir pour rebondir ».*

*Toujours ensemble, avec la MSA, nous permettons aux exploitants de « sortir la tête de l'eau », quand ils sont à la limite de la rupture ou de souffler tout simplement, tant du point de vue professionnel que familial.*

*Nous créons aussi ensemble les conditions d'un remplacement réussi en valorisant la prestation de remplacement (psychologiquement, le premier remplacement n'est pas facile pour l'exploitant) et en facilitant l'accès à nos services (adhésion réduite...).*

*Nous avons la volonté, après chaque exercice, d'améliorer cette collaboration, pour accueillir davantage d'exploitants et ce dans de meilleures conditions.* >>

Jean-Luc Pierron • Président  
Véronique Villalta • Responsable  
Service de Remplacement du Rhône





Marpa «Plain Champ» à St Etienne-du-Bois

## Les seniors

### Accompagner les retraités dans leur avancée en âge

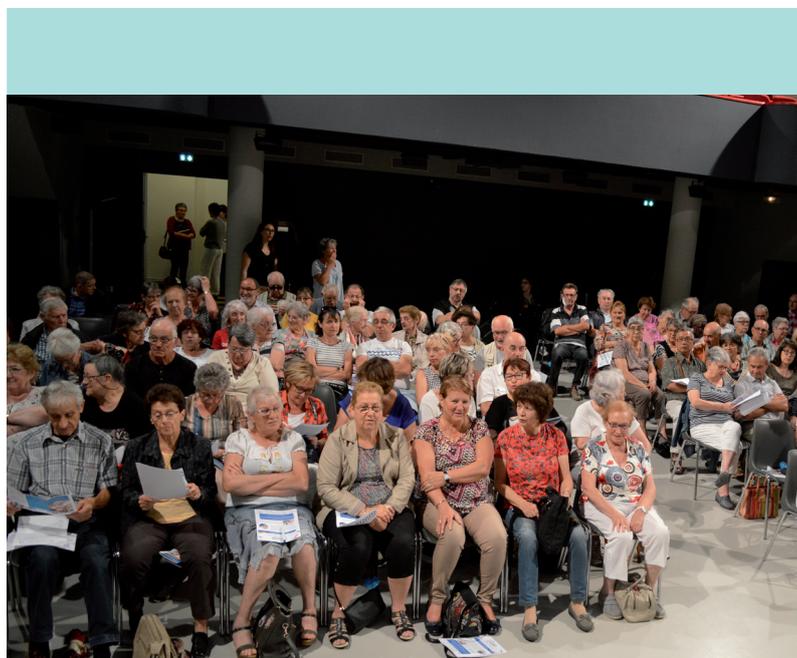
- 1 Favoriser le maintien et le bien vivre à domicile
- 2 Déployer la politique inter-régime en faveur du Bien Vieillir
- 3 Contribuer et accompagner le développement d'une offre d'hébergement de proximité (Marpa<sup>1</sup>)
- 4 Développer les solidarités avec et autour des retraités

### Exemples d'actions

- Aide pour le retour à domicile après hospitalisation
- Ateliers collectifs pour le Bien vieillir
- Financement de services pour le maintien à domicile
- Coordination du réseau Marpa Ain-Rhône

<sup>(1)</sup> Marpa : maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie

<sup>(2)</sup> APRA : Atouts Prévention Rhône-Alpes



Pièce de théâtre sur le «Bien vieillir» - Partenariat APRA<sup>2</sup>



*Dans le cadre de l'inter-régime, le partenariat avec la MSA présente de nombreux atouts. Nous avons une vision largement partagée sur les enjeux de prévention pour les seniors ; la MSA sait aller au-delà de ses spécificités en tant que régime pour construire des offres nouvelles dans l'intérêt de nos publics et mettre à profit son savoir-faire. C'est un acteur facilitateur. La coopération avec la MSA n'est pas nouvelle en Rhône-Alpes ; elle peut être qualifiée de naturelle et s'est construite au fil des années sur une assise opérationnelle, de confiance et de partage des mêmes valeurs. C'est constructif. De plus, les compétences et l'expertise reconnue de la MSA constituent un vrai levier pour amplifier notre positionnement sur les territoires. Enfin, je dirai que la volonté d'avancer ensemble sur le champ de l'action sociale, dans une dimension Sécurité sociale, en tant que régime frère, ne peut que nous renforcer dans le contexte de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et plus spécifiquement des conférences de financeurs en lien avec les conseils départementaux.*



**Sylvie Salavert** • Directrice de l'action sociale • Carsat Rhône-Alpes



Forum charte des aînés - Pays Bellegardien

# Les partenaires sur nos territoires

## Consolider nos actions partenariales sur les territoires ruraux

- 1** Impulser les actions de développement social sur les territoires ruraux
- 2** Conforter la coordination avec les politiques institutionnelles départementales et les organisations professionnelles agricoles
- 3** Agir de concert au quotidien avec les partenaires locaux : organismes sociaux, organisations professionnelles agricoles, collectivités, associations...

### Des exemples d'actions

- Coordination de chartes territoriales avec les aînés ou les familles
- Participation aux schémas départementaux
- Financement de structures d'accueil du jeune enfant (micro-crèches...)
- Travail partenarial et soutien financier des centres sociaux ruraux
- Soutien à des actions partenariales innovantes sur les territoires

#### Parole à nos partenaires



*L'intérêt du partenariat avec la MSA, c'est de faire exister à nos yeux le monde agricole. Les personnes concernées par la MSA sont une minorité qu'on ne voit pas, qui n'exprime aucun besoin à la communauté de communes, même les jeunes agriculteurs. Par exemple, nous avons eu du mal à faire vivre les temps d'activité périscolaires sur les communes très viticoles de notre territoire. Quand on parle de développement économique, on ne comptabilise pas ces professionnels. C'est aussi une population avec parfois de faibles revenus.*

*Le partenariat avec la MSA va permettre de mettre en valeur le caractère rural de notre territoire, et d'accéder à cette population, viticulteurs et agriculteurs, pour qu'elle participe aux actions de la communauté de communes.*



**Pierre Dulaurier** • Vice président  
Communauté de Communes  
Rives de l'Ain – Pays du Cerdon,  
délégué à la petite enfance,  
enfance, jeunesse et aux  
personnes âgées



Inauguration de la micro-crèche de Ceyzériat

# DES MOYENS POUR AGIR

## Un budget dédié

Adapté à la politique d'action sanitaire et sociale décidée par le Comité d'Action Sanitaire et Sociale, un budget spécifique permet de financer des prestations extra légales individuelles, des subventions à des structures ou associations pour des projets locaux, de conduire des dispositifs de développement local (chartes familles et chartes des aînés...) ou des actions collectives.

## Des professionnels compétents

Des intervenants sociaux, assistantes sociales, chargés d'études et de missions sont répartis sur tout le territoire Ain-Rhône pour accompagner les adhérents et les populations rurales, déployer des actions collectives, accompagner des porteurs de projets et travailler aux côtés de nos partenaires de l'action sociale.

## Des élus mobilisés

Les 629 élus MSA, administrateurs, membres des comités départementaux et délégués cantonaux participent, aux côtés de nos collaborateurs, à la définition des orientations et à la réalisation d'actions concrètes sur les territoires au plus près des besoins.

## Des partenariats actifs

La politique d'action sanitaire et sociale de la MSA Ain-Rhône n'a de sens que si elle est menée en collaboration avec ses partenaires : organismes sociaux, organisations professionnelles agricoles, services de l'Etat, départements, collectivités, structures et associations locales...

## ► Contact

Vous souhaitez en savoir plus sur la politique d'action sociale de la MSA Ain-Rhône ou nous associer à une réflexion ou un projet ?

Contactez le 04 74 45 99 90